

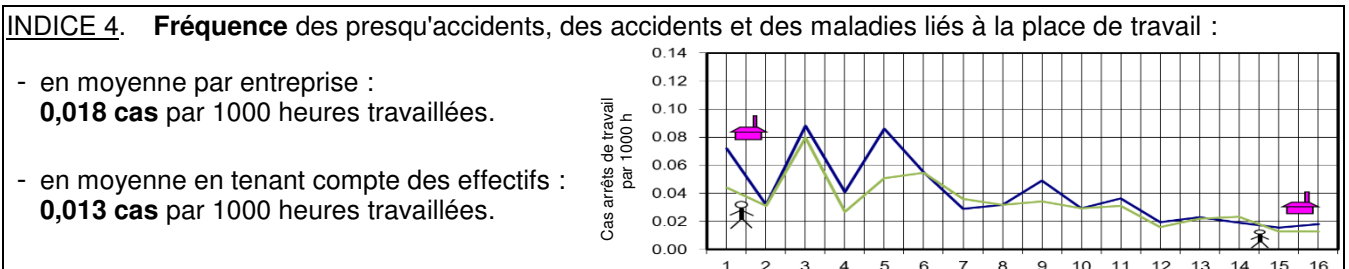
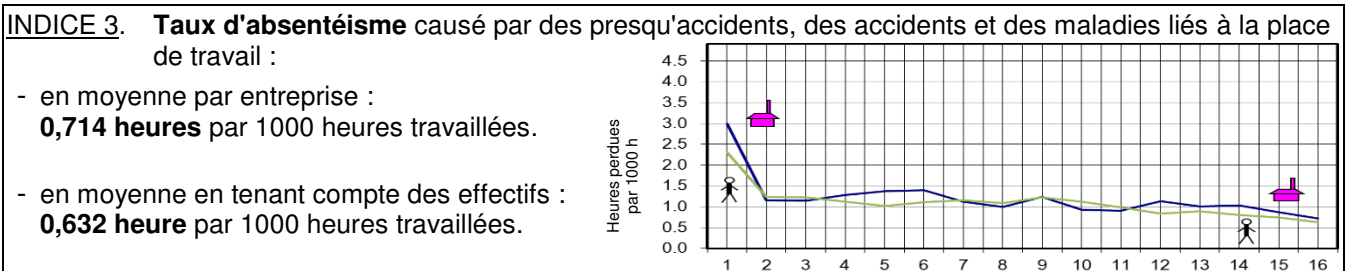
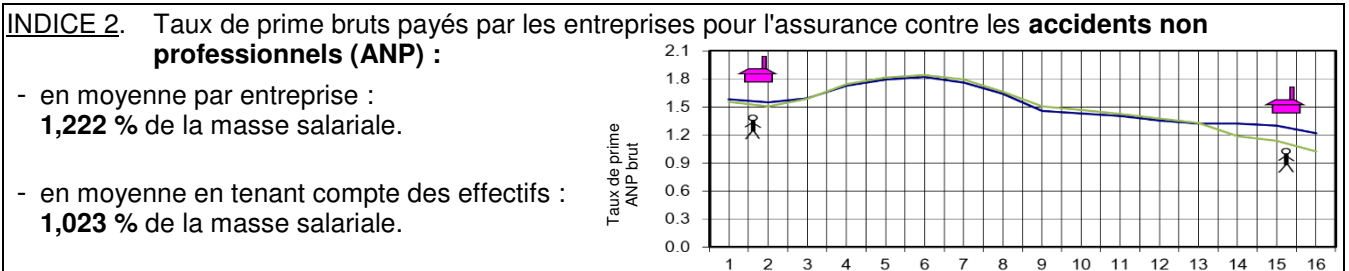
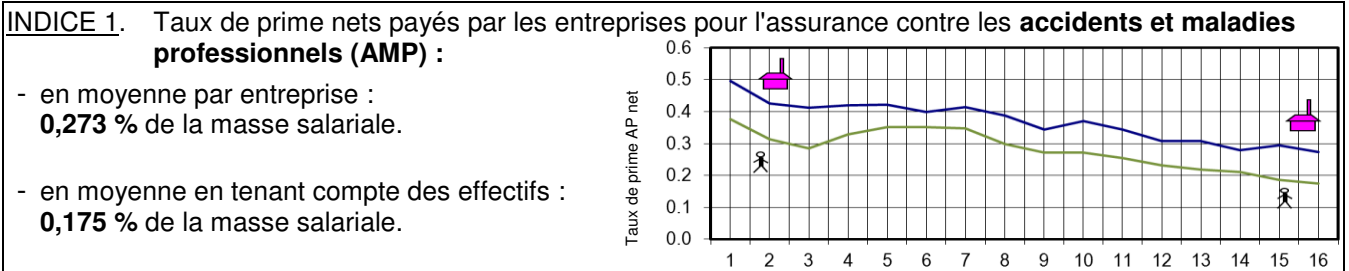


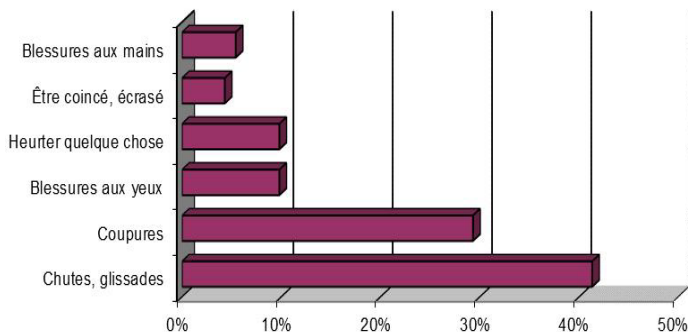
**Indices de sécurité 2016 de la solution de branche MSST n° 28**

Les entreprises affiliées à la solution de branche « Horlogerie et microtechnique » doivent réaliser une statistique annuelle des événements dangereux (presqu'accidents, accidents et maladies dus à la place de travail, et cas non professionnels). Cette statistique débouche sur 6 indices qui sont communiqués au service "Santé et Sécurité au travail" de la Convention patronale horlogère. On en déduit ensuite les indices généraux moyens propres à la branche.

Sur 435 formulaires d'enquête attendus, le service SST en a reçu 283 exploitables (65 %), représentant 45'998 travailleurs (93 %). On observe que:

- **Indice 1** - Les primes d'assurance pour cas d'origine professionnelle poursuivent leur orientation à la baisse, avec un différentiel important entre grandes et petites sociétés, ces dernières affichant un taux moyen inédit de 0,175 %.
- **Indice 2** - Les primes d'assurance contre les accidents non professionnels ont à nouveau diminué et réclament en moyennant 1% de la masse salariale.
- **Indice 3** - La moyenne des heures perdues par cas d'origine professionnelle a encore diminué, au plus bas niveau enregistré. La taille d'entreprise n'a quasi plus d'influence sur ce paramètre. La durée moyenne d'absence atteint 48,6 h par cas.
- **Indice 4** - La fréquence des accidents au travail s'est stabilisée à un bas niveau (1 accident tous les 42 ans, par employé).
- **Causes d'accidents et maladies au travail** : les chutes, glissades, coupures et blessures aux mains sont principalement à la source d'accidents. Les maladies sont devenues très rares (9 cas annoncés, 14 cas déclarés à la Suva). Les causes sont diverses ; on observe cependant quelques allergies et quelques cas liés à l'ergonomie du poste de travail.
- **Indice 5** – Absentéisme en cas d'accidents non professionnel : la moyenne est de 4,3 heures par 1000 heures travaillées. Dans les grandes entreprises, la durée d'absence par cas est redescendue à son niveau de 2014. Dans les petites entités, ce taux est stable, en légère baisse. La durée moyenne d'absence s'élève à 64,7 heures par cas.
- **Indice 6** – Fréquence des accidents non professionnels : elle est de 0,067 cas par 1000 heures travaillées. Ce taux est en augmentation, surtout chez les employés de grandes entreprises. Cela correspond à 1 accident tous les 8 ans, par employé.
- **Types d'accidents non professionnels** Ils se produisent aussi souvent à domicile qu'en pratiquant un sport (28%), dont le football (12%). La route conduisant au travail produit 8% des cas. Le plein air et les loisirs à l'extérieur sont concernés pour 18% des cas.
- **Fréquence des maladies déclarées** comme non professionnelles : elle est de 0,23 cas par 1000 heures travaillées (ou 0,42 cas par travailleur équivalent plein temps, ou 1 cas tous les 28 mois).
- **Absentéisme en cas de maladie non professionnelle** : on dénombre 12,5 heures perdues par 1000 heures travaillées (ou 1,24 %, ou 23 heures par travailleur). La durée moyenne d'une absence est de 54,9 heures.





### Ci-contre : répartition des principaux types d'accidents professionnels.

#### Maladies dues à la place de travail :

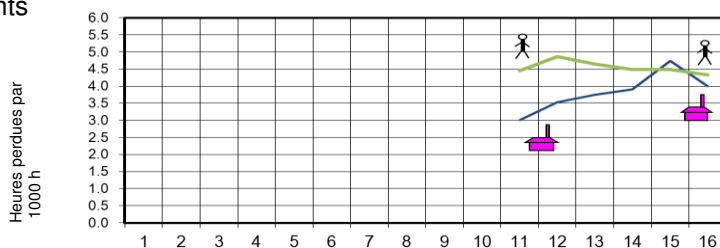
L'échantillonnage trop faible ne permet pas d'établir une représentation graphique (9 cas signalés : allergies, ergonomie défaillante, burnout, gestes répétitifs).

La Suva a enregistré 14 cas en 2016, pour l'ensemble des entreprises affiliées à la solution de branche et assurées à la Suva.

### INDICE 5. Taux d'absentéisme suite à des accidents non professionnels :

- en moyenne par entreprise : **4,004 heures** par 1000 heures travaillées.

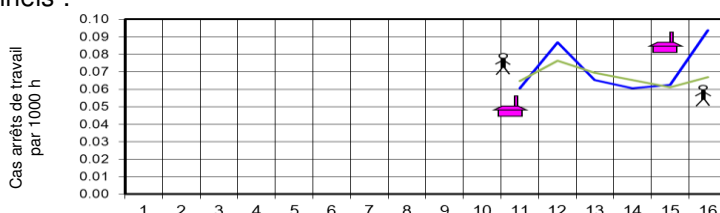
- en moyenne en tenant compte des effectifs : **4,339 heures** par 1000 heures travaillées.



### INDICE 6. Fréquence des accidents non professionnels :

- en moyenne par entreprise : **0,0937 cas** par 1000 heures travaillées.

- en moyenne en tenant compte des effectifs : **0,0670 cas** par 1000 heures travaillées.



### Typologie des accidents non professionnels

Activité au moment de l'accident :

#### Sur le chemin du travail et au retour

- Accidents routiers
- Autres accidents

#### A la maison

- Hygiène personnelle, soins aux enfants et aux malades
- En se déplaçant (dans l'appartement, la maison, le jardin)
- Travaux ménagers
- Bricolage, petites occupations privées
- Relation avec des petits animaux (chats, chiens, ...)

#### Occupations accessoires

- Jardinage (hormis les déplacements)
- Commissions, courses diverses, aller chez le médecin

#### Sports et jeux

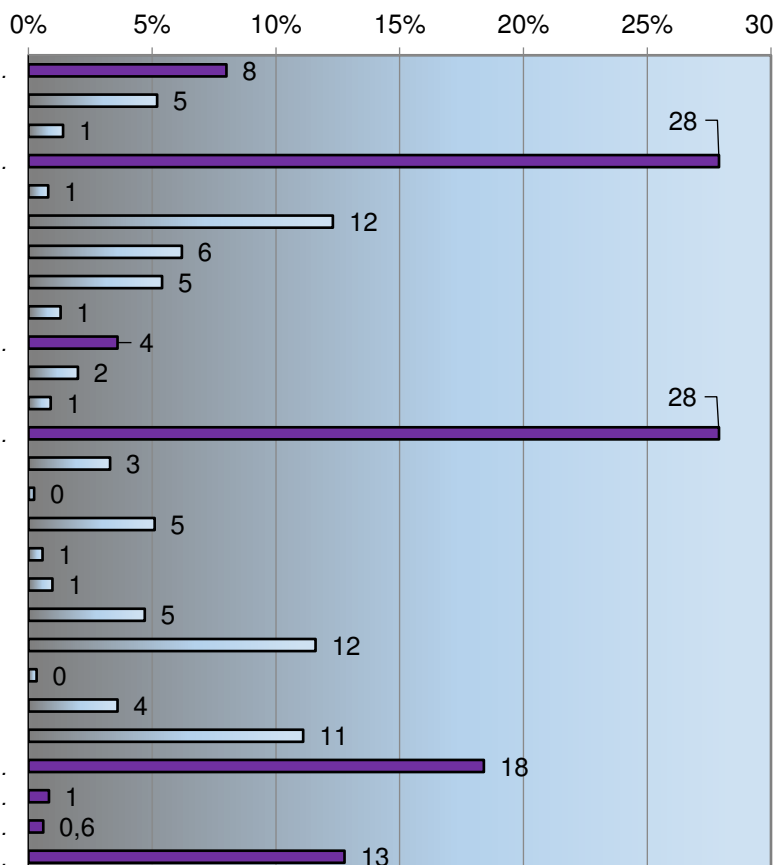
- Gymnastique, course et cross-country, jogging
- Alpinisme
- Ski, télési (sans snowboard)
- Snowboard
- Sports nautiques
- Jeux de balle (sans football)
- Football
- Course et entraînement avec des véhicules de course
- VTT (vélo tout terrain)
- Autres sports et jeux

#### Sorties, promenades, excursions, voyages, repos

#### Fêtes populaires, rassemblements, manifestations

#### Agression, bagarres, actes criminels

#### Autres activités, et activités inconnues



### Maladies non professionnelles

Taux de cas: 0,23 cas par 1000 heures travaillées (ou 0,42 cas par travailleur équivalent plein temps).

Taux d'absence : 12,5 heures perdues par 1000 heures travaillées (ou 1,24 %, ou 54,9 heures par cas).